



## Les modes de cuisson personnels et impersonnels

Lorsqu'on analyse un verbe, on a coutume de mentionner **son infinitif**, le groupe auquel il appartient (voir *présent farci à la duxelle de champignons des bois p. 181*), la personne, le nombre ainsi que son mode, son temps verbal et sa voix (voir *les voix du verbe p. 12*).

Ex. : Vous aviez dansé toute la nuit. « dansons » = verbe « danser », 1<sup>er</sup> groupe, 2<sup>e</sup> personne du pluriel, INDICATIF plus-que-parfait, voix active.

Le mode représente la manière dont l'énonciateur (celui qui énonce, qui parle) conçoit et présente l'action (l'énonciateur la présente-t-il comme réelle, envisagée, souhaitée, ... ?)

La conjugaison française comprend sept modes :

- Quatre modes dits personnels (dont la terminaison varie en fonction de la personne) : l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'impératif.
- et trois modes dits impersonnels (qui ne varient pas en personne) : l'infinitif, le participe, le gérondif.

## Les modes de cuisson et leur valeur

### Les modes personnels

#### 1 L'indicatif (voir p. 15)

L'indicatif présente les actions ou les faits comme réels et vrais.

Il comporte quatre temps simples : le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur simple.

Et quatre temps composés : le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur.

#### 2 Le conditionnel (voir p. 111)

Le conditionnel peut être considéré comme un mode ou comme un temps.

- Il est considéré comme un mode quand il exprime un état ou une action dont la réalisation est soumise à une ou plusieurs condition(s).





- Il est considéré comme **un temps** quand il exprime le futur dans un texte au passé. On l'appelle alors **futur du passé** ou **futur dans le passé**.

Il comporte un temps simple : le **présent** et deux temps composés : le **passé 1<sup>re</sup> forme** et le **passé 2<sup>e</sup> forme**.

### 3 Le subjonctif (voir p. 131)

Le subjonctif présente les actions ou les faits comme **envisagés** et non pas comme une réalité certaine.

Ce mode est très utilisé.

Son emploi est souvent obligatoire dans les propositions subordonnées dépendant d'une proposition principale qui exprime :

- La nécessité (Ex. : Il est impératif que vous ayez rendu vos clefs avant midi.)
- La supposition (Ex. : Il se peut qu'il fasse froid demain.)
- L'ordre (Ex. : J'exige que tu m'attendes.)
- Le conseil (Ex. : Il serait souhaitable que tu fournisses rapidement des efforts.)...

Et après des verbes à la forme négative

(Ex. : Nous ne voulons pas que tu le prennes.)

Il comporte quatre temps simples : le **présent** et l'**imparfait** et deux temps composés : le **passé** et le **plus-que-parfait**.

### 4 L'impératif (p. 161)

L'impératif sert essentiellement à exprimer l'**ordre**, la **défense** ou l'**interdiction**.

Il comporte un temps simple : le **présent** et un temps composé : le **passé**.

## Les modes impersonnels

### 1 L'infinitif (p. 179)

Ce mode, utilisé pour nommer un verbe, **participe à la fois du verbe et du nom**.

Il comporte un temps simple : le **présent** et un temps composé : le **passé**.

### 2 Le participe (p. 195)

Le participe **participe à la fois du verbe et de l'adjectif**.

Il comporte un temps simple : le **présent** et un temps composé : le **passé**

### 3 Le gérondif (p. 211)

Le gérondif est toujours **complément circonstanciel**.

Il comporte un temps simple : le **présent** et un temps composé : le **passé**.



## Les temps simples et composés

Pour conjuguer un verbe à un temps composé, il est inutile d'apprendre par cœur sa conjugaison. Mieux vaut, en effet, faire preuve de logique et comprendre comment il se forme.

Prenons, par exemple, le cas d'un mode : l'**indicatif**.

À gauche, sont représentés les **temps simples** et à droite, les **temps composés**.

TEMPS SIMPLES	TEMPS COMPOSÉS
Lorsqu'on conjugue un verbe à un temps simple, on le conjugue directement (sans auxiliaire).	Pour conjuguer un verbe à un temps composé, il suffit de conjuguer le verbe au participe passé puis de le faire précéder de l'auxiliaire (avec lequel son infinitif passé se construit) conjugué au temps simple correspondant. (Ex. : Chanter > chanté > avoir chanté Sortir > sorti > être sorti)
<b>PRÉSENT</b> Ex. : Je chante Je sors	<b>PASSÉ COMPOSÉ</b> (= Avoir ou Être au présent + participe passé du verbe) Ex. : J'ai chanté Je suis sorti(e)
<b>IMPARFAIT</b> Ex. : Je chantais Je sortais	<b>PLUS-QUE-PARFAIT</b> (= Avoir ou Être à l'imparfait + participe passé du verbe) Ex. : J'avais chanté J'étais sorti(e)
<b>PASSÉ SIMPLE</b> Ex. : Je chantai Je sortis	<b>PASSÉ ANTÉRIEUR</b> (= Avoir ou Être au passé simple + participe passé du verbe) Ex. : J'eus chanté Je fus sorti(e)
<b>FUTUR SIMPLE</b> Ex. : Je chanterai Je sortirai	<b>FUTUR ANTÉRIEUR</b> (= Avoir ou Être au futur simple + participe passé du verbe) Ex. : J'aurai chanté Je serai sorti(e)

Ainsi, pour conjuguer un verbe à un temps composé, il faut (tout simplement) savoir le conjuguer (sans se tromper) au **participe passé**, savoir à quel **temps simple correspond chaque temps composé** (passé composé > présent ; plus-que-parfait > imparfait ; passé antérieur > passé simple ; futur antérieur > futur simple) et connaître parfaitement la **conjugaison des auxiliaires Avoir et Être à tous les temps simples !**

# Les voix du verbe

On appelle **voix** les formes que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action. Il existe trois voix :

## 1 La voix active

Quand le sujet fait l'action

Ex. : Marine et Élise font un gâteau.  
Pauline et Alexandra sont au square.

## 2 La voix passive

Quand le sujet subit l'action

Ex. : Ce spectacle de magie sera organisé par Alice et Camille.  
Tanguy, Titouan et Manon sont animés de bons sentiments.

À la voix passive, l'action est faite, en réalité, par le complément d'agent. Ce dernier peut être introduit par les prépositions « **par** » ou « **de** » : « **par Alice et Camille** », « **de bons sentiments** ».

Le complément d'agent peut ne pas être exprimé. Dans ce cas, il est sous-entendu :

Ex. : L'acteur a été très applaudi (= par le public).  
Sa présence est très appréciée (= de tous).



### CONJUGAISON DES VERBES À LA VOIX PASSIVE

À la voix passive, le participe passé du verbe est toujours précédé de l'auxiliaire Être :

Les temps simples = auxiliaire Être + participe passé du verbe.

Les temps composés = deux auxiliaires (= Être à un temps composé) + participe passé du verbe.

Ex. : infinitif du verbe « Être atteint » > présent de l'indicatif (temps simple)  
« Je suis atteint » > passé composé (temps composé) « J'ai été atteint ».

À la voix active, le verbe est conjugué **directement (sans auxiliaire) aux temps simples** et à l'aide d'un (seul) **auxiliaire aux temps composés**.

Ex. : infinitif du verbe « Atteindre » > présent de l'indicatif (temps simple). « J'atteins » >  
passé composé (temps composé) « J'ai atteint ».

Ainsi, afin de ne pas confondre les temps simples de la voix passive et les temps composés de la voix active, il faut toujours commencer par se demander si le sujet de la phrase fait (voix active) ou subit (voix passive) l'action !

### 3 La voix pronominale

Quand le verbe est accompagné d'un pronom (dit conjoint) qui reprend le sujet.

Ex. : Je me lave les cheveux. (Verbe « se laver »)

Nous nous sommes rencontrés lors d'un dîner chez des amis communs. (Verbe « se rencontrer »).





## Raviole de présent à la crème d'immédiateté



 **Ce texte contient 8 verbes au présent, souligne-les**

**Extrait 1**

« Dumbledore inclina la tête. Le professeur McGonagall avait du mal à reprendre sa respiration.

– Lily et James... Je n'arrive pas à y croire... Je ne voulais pas l'admettre... Oh, Albus...

Dumbledore tendit la main et lui tapota l'épaule.

– Je sais, je sais dit-il gravement.

– Et ce n'est pas tout, reprit le professeur McGonagall d'une voix tremblante. On dit qu'il a essayé de tuer Harry, le fils des Potter. Mais il en a été incapable. Il n'a pas réussi à supprimer ce bambin. Personne ne sait pourquoi ni comment, mais tout le monde raconte que lorsqu'il a essayé de tuer Harry Potter sans y parvenir, le pouvoir de Voldemort s'est brisé, pour ainsi dire –et c'est pour ça qu'il a... disparu. »

Harry Potter à l'École des Sorciers, J.K. Rowling, © Éditions Gallimard

Note ...../8

Le verbe « dire » apparaît deux fois dans le texte ci-dessus (on dit qu'il y a deux **occurrences** du verbe) sous la forme « dit ».

Cependant, ce verbe est au passé simple dans sa première occurrence : « dit-il gravement » et au présent dans sa deuxième occurrence : « On dit... ».

Cet extrait souligne le fait que le passé simple est un temps du récit et que le présent est un temps du discours : le verbe « dire » est au passé simple quand le narrateur raconte et indique qui parle. Il est au présent quand un personnage parle ! **Ainsi, même si le verbe « dire » se conjugue de la même manière aux trois premières personnes du singulier au passé simple et au présent de l'indicatif, ces deux temps verbaux ne doivent pas être confondus !**



 **Ce texte contient 8 verbes au présent, souligne-les**

**Extrait 2**

Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant.

D'une femme inconnue, et que j'aime, et qui m'aime

Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait la même.

Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend.

Indicatif

Car elle me comprend et mon cœur transparent  
 Pour elle seule, hélas ! cesse d'être un problème [...]

« Mon rêve familial » in Poèmes Saturniens, Paul Verlaine.

Note ...../8

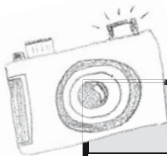
# Recette du présent de l'indicatif

## Pour conjuguer un verbe au présent de l'indicatif

Identifie le groupe auquel ce verbe appartient (voir présent farci à la duxelle de champignons des bois p. 181), prélève son radical.

Utilise une des préparations suivantes

- 1 Si le verbe appartient au 1<sup>er</sup> groupe, ajoute les terminaisons **-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent.**
- 2 Si le verbe appartient au 2<sup>e</sup> groupe, ajoute les terminaisons **-is, -is, -it, -issons, -issez, -issent.**
- 3 Si le verbe appartient au troisième groupe, ajoute :
  - soit les terminaisons **-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent** pour les verbes en **-ir, -oir, -re, -indre** et **-soudre,**
  - soit les terminaisons **-ds, -ds, -t, -ons, -ez, -ent** pour les verbes en **-dre,**
  - soit les terminaisons **-x, -x, -t, -ons, -ez, -ent** pour les verbes **vouloir, pouvoir et valoir.**



### Recette en image

Verbes du 1 <sup>er</sup> groupe	Verbes du 2 <sup>e</sup> groupe	Verbes du 3 <sup>e</sup> groupe		
		en -IR, -OIR, -RE, -INDRE, -SOUDRE	en -DRE (sauf verbes en -indre et -soudre)	VALOIR VOULOIR POUVOIR
-E	-IS	-S	-DS	-X
-ES	-IS	-S	-DS	-X
-E	-IT	-T	-D	-T
-ONS	-ISSONS	-ONS	-ONS	-ONS
-EZ	-ISSEZ	-EZ	-EZ	-EZ
-ENT	-ISSENT	-ENT	-ENT	-ENT

Indicatif